



Prix de thèse du RIODD 2013

avec le soutien d'ADECCO France et VIGEO



Règlement

1. Le Réseau International de recherche sur les Organisations et le Développement Durable organise le Prix de thèse du RIODD 2013 pour valoriser les meilleures thèses en sciences sociales en lien avec la responsabilité sociale ou sociétale des organisations et/ou le développement durable.
2. Les thèses éligibles au prix du RIODD 2013 doivent avoir été soutenues durant les deux années civiles précédant la date du congrès du RIODD, donc entre le 1^{er} janvier 2011 et le 31 décembre 2012.
3. Toutes les thèses rédigées en français ou en anglais sont éligibles, quels que soient les contextes universitaires, notamment thèses de doctorat en France, PhD anglo-saxons, DBA, etc. En revanche les thèses dites « professionnelles » qui correspondent à des mémoires réalisés dans le cadre de masters ou de mastères ne sont pas éligibles.
4. Les candidats doivent envoyer un dossier à André SOBCZAK (asobczak@audencia.com) avant le 15 mars 2013. Ce dossier doit comprendre quatre documents (en français ou en anglais):
 - Un résumé de la thèse compris entre 5 et 10 pages ;
 - Le rapport de soutenance de la thèse ;
 - Une réponse sur une page à la question suivante : « En quoi votre travail fait-il progresser l'état des connaissances et des pratiques d'organisations concernant la RSE et/ou le DD » ;
 - Un engagement à être présent au 8^{ème} congrès du RIODD qui aura lieu du 18 au 21 juin 2013 à Lille, si le prix est décerné à cette thèse.
5. Les dossiers seront évalués par un jury composé de membres du RIODD titulaires d'une HDR ou d'une habilitation équivalente. Les critères d'évaluation sont les suivants :
 - La qualité de la problématique ;
 - La qualité du process de recherche ;
 - L'intérêt des résultats ;
 - La prise en compte de différentes disciplines en sciences sociales.
6. Le jury peut retenir un ou deux lauréats qui recevront chacun un chèque de 1.000 euros remis par le Président du RIODD lors du 8^{ème} congrès du RIODD du 18 juin au 21 juin 2013 à Lille. Le RIODD fera également une information concernant le ou les lauréats sur son site et dans sa revue.